



RÉHABILITATION D'UNE MAISON DE BOURG

En 2014, le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français a confié à l'agence abdpa une étude sur le patrimoine vernaculaire du Gâtinais Français. Cette étude croisait plusieurs approches : historique et sociologique, architecturale et urbaine, paysagère et environnementale. Quatre sites ont fait l'objet d'études détaillées dont celui d'une maison située en centre-bourg, dans la commune de Fleury-en-Bière.

L'intervention développée selon trois thématiques conservation, adaptation, amélioration des performances thermiques, répond à la fois à des problématiques patrimoniales et aux enjeux

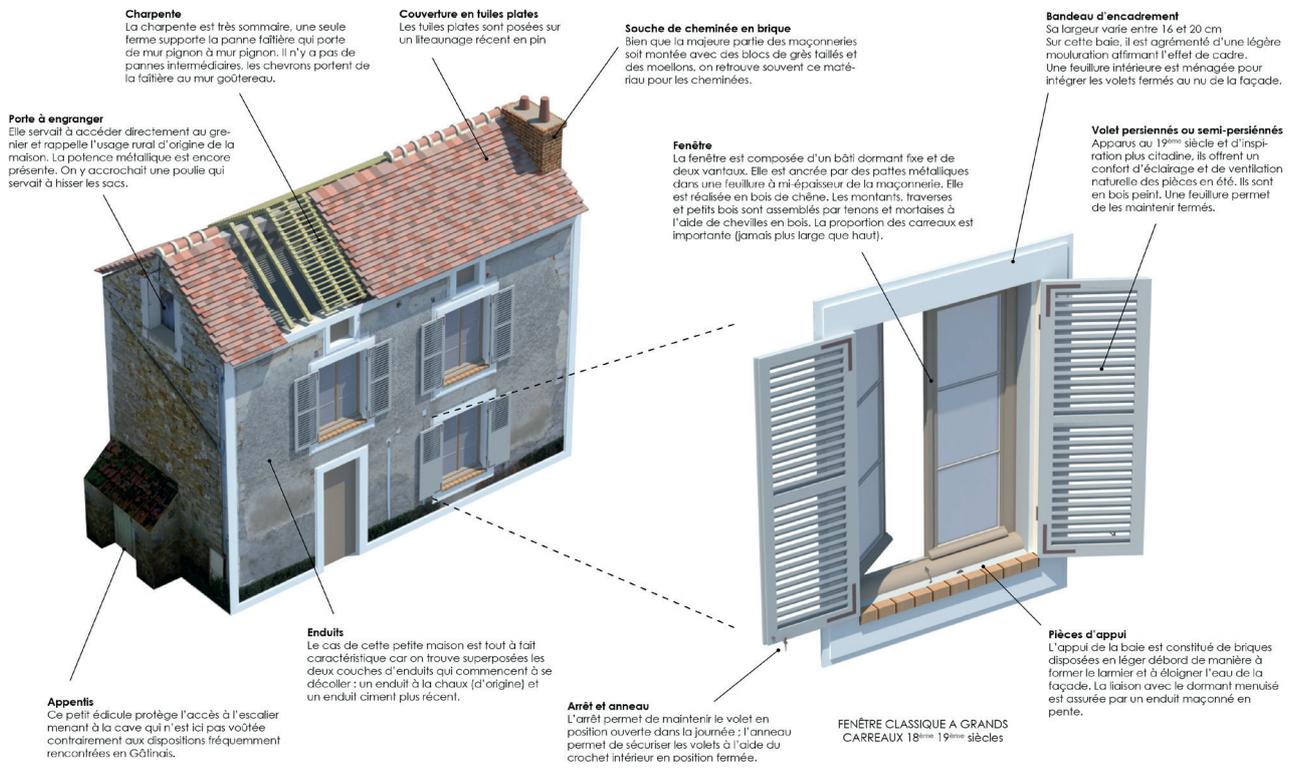
contemporains de la transition énergétique. Ainsi envisagé, le bâti vernaculaire du Gâtinais français constitue une ressource de développement pour le territoire du Parc Naturel Régional du Gâtinais et pour chacune des communes qui le compose.

L'opération de maîtrise d'œuvre qui en résulte, toujours appuyée par le PNR du Gâtinais français, est aujourd'hui lauréate de l'appel à projet national Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte désigné par le ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer.



date 2016
lieu Fleury-en-Bière, Essonne
commande Commune de Fleury-en-Bière,
 assistée par le PNR du Gâtinais français

mission Mission complète
statut Démarrage chantier décembre 2016
équipe abdpa
data 40 m², 85 000 € HT



RÉACTIVER UN PATRIMOINE VACANT

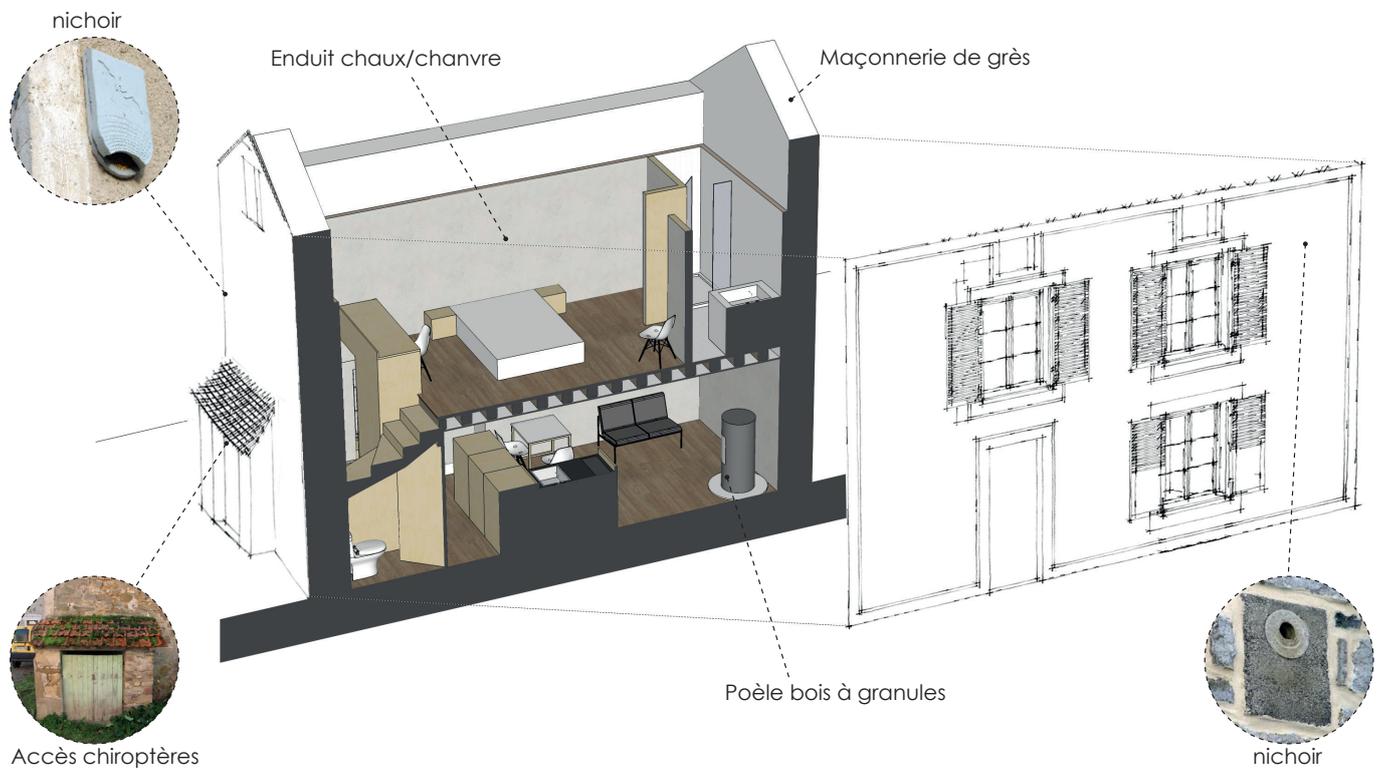
La réutilisation du bâti ancien met en valeur des pratiques d'implantation architecturale et d'organisation du territoire qui étaient à la fois pragmatiques, fonctionnelles et économes. La maison, située le long de la rue principale de la commune, marque le point d'entrée d'une cour commune qui inclut un ensemble d'édifices formant une ancienne ferme à cours que l'on retrouve sur l'ensemble du Parc du Gâtinais français.

La maison de taille très modeste (8.15 x 3.5 mètres) possède cependant quatre niveaux tous composés d'une seule pièce : Une

cave occupe l'ensemble de la surface bâtie, un rez-de-chaussée de plein pied avec le niveau de la rue, un étage, un grenier non habitable.

La façade principale est à la fois simple et d'une grande finesse dans son dessin. Constituée d'enduits extérieurs chaux/sable, elle est réhaussée par des modénatures en plâtre. Les menuiseries sont des fenêtres bois à grands carreaux et petit bois. Les volets bois sont persiennés. Les gardes corps en sont en fonte.





RESTAURER, RECYCLER ET INNOVER

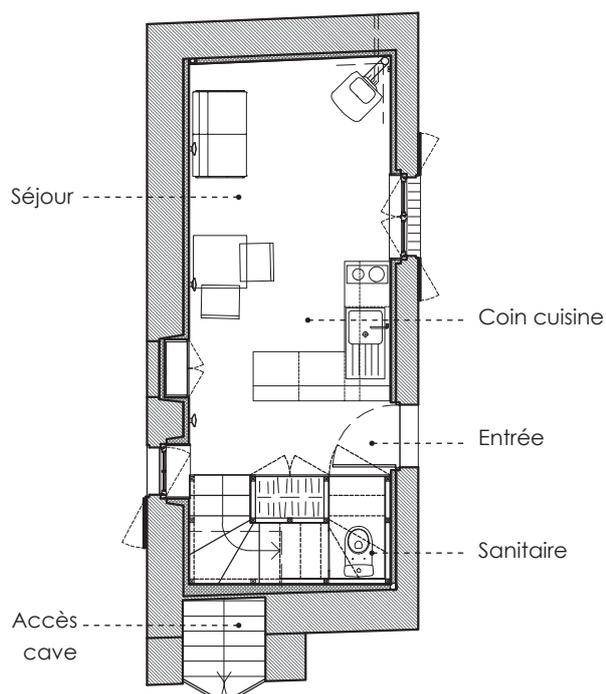
Le projet propose de conserver les caractéristiques architecturales du bâti vernaculaire et d'aménager un logement type T2 dans le volume existant. L'opération développe et propose des dispositifs durables à différentes échelles :

- Amélioration des performances thermiques du bâti ancien avec l'objectif énergétique de Label BBC-Effnergie rénovation 2009 afin de créer un logement sobre et économe.
- Optimisation des niveaux de confort été/hiver grâce à la perméance des enduits chaux-chanvre et à l'utilisation des volets persiennés ajourés en été.

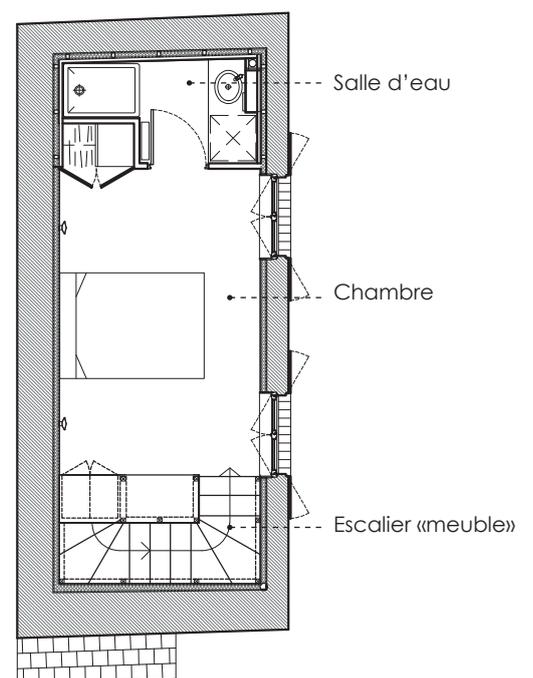
persiennés ajourés en été.

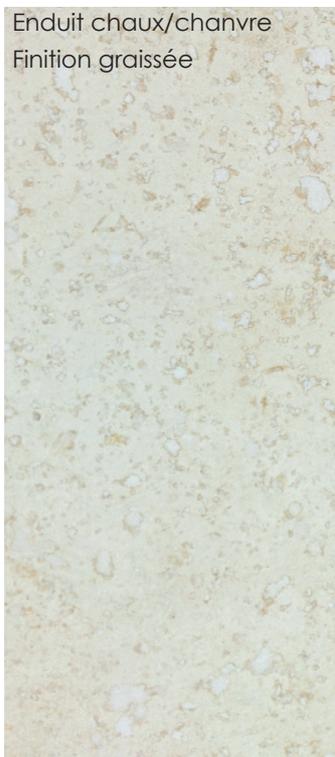
- Limitation de l'énergie grise dépensée en conservant nombres d'éléments actuels, maçonnerie, couverture, planchers et certains éléments de menuiserie.
- Utilisation de matériaux et de savoir faire locaux, le chanvre de l'enduit et des isolants est issu de la chènevotte cultivée sur le territoire du PNRGF.
- Préservation de la biodiversité locale en intégrant des gîtes et nichoirs adaptés dans la structure des murs existants.

Plan de rez-de-chaussée



Plan de l'étage





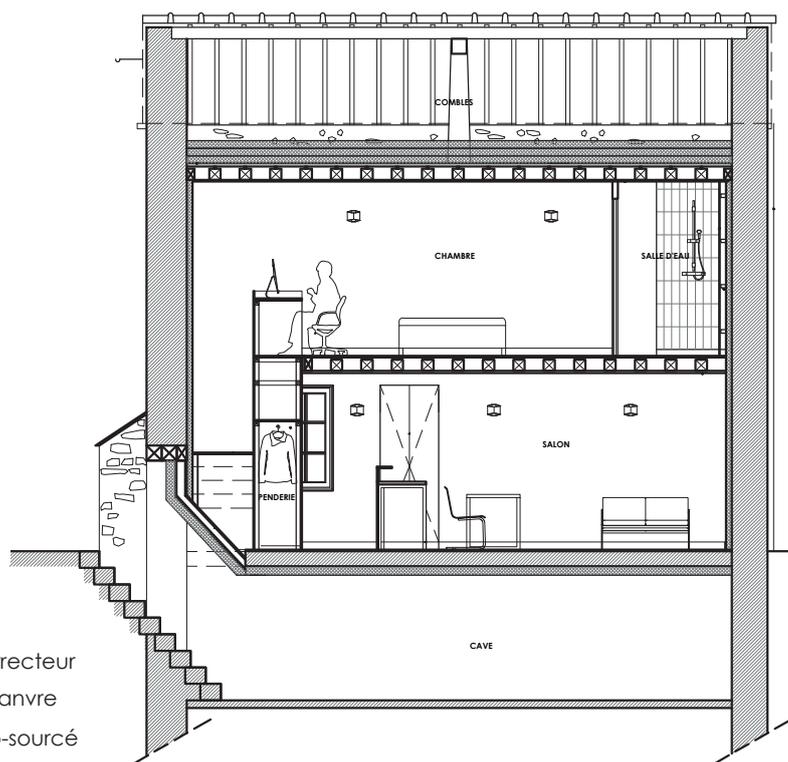
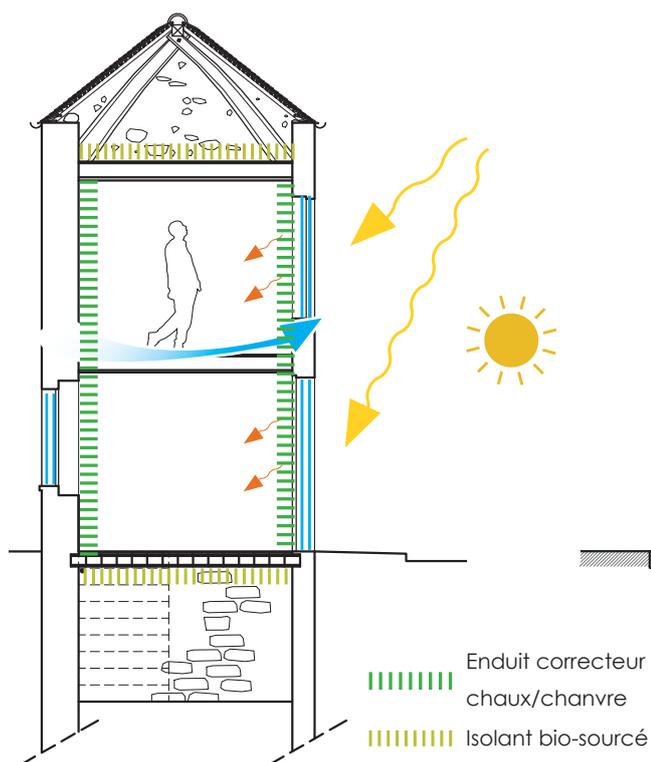
INTÉGRER TECHNIQUE ET SAVOIR-FAIRE

Le projet s'insère dans le bâti existant tout en gardant nombre de caractéristiques spécifique au bâti, la composition de ses façades, le rythme des ouvertures. Sur les maçonneries intérieures de grès est appliqué un enduit correcteur thermique chaux/chanvre de 7 cm d'épaisseur. La perspiration et les qualités hygrothermiques des maçonneries anciennes sont préservées ce qui pérennise le bâti dans le temps.

L'intégration de nouvelles techniques constructives et l'emploi

de matériaux bio-sourcés, caractérisée par l'emploi du chanvre, permet de promouvoir les savoir faire locaux et les filières courtes tout en favorisant l'innovation des entreprises du Gâtinais français et l'économie locale.

Les matériaux de ré-emploi sont également privilégiés car ils permettent la réduction des volumes de matières premières mis en œuvres et la limitation de l'empreinte écologique de la construction.



Coupes de principe